

Zeitschrift: Arbido-R : Revue
Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Archivare; Verband der Bibliotheken und der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation
Band: 3 (1988)
Heft: 1

Artikel: Une revue : "Etudes et Sources"
Autor: Arlettaz, Gérald / Coutaz, Gilbert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-771724>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- Die Textbearbeitung, aber auch die Zusammenarbeit mit der Druckerei und dem Buchhandel bilden eine ausgezeichnete wissenschaftliche und praktische Schulung der Mitarbeiter.
- Die Quellenedition sowie die aufgrund derselben entstehenden historischen Arbeiten fördern in erheblichem Masse den Kontakt namentlich eines abseits gelegenen Provinzarchivs zu den Universitäten und damit zur laufenden Forschung.

Diskussion:

Die Diskussion in der Gruppe war geprägt von einer starken Skepsis, die der Möglichkeit, ja teilweise sogar der Wünschbarkeit von Quellenpublikationen durch die Archive entgegengebracht wurde. Da solche Publikationen extrem arbeitsintensiv und sehr teuer seien und doch nur ganz wenige Leser fänden, müssten sie eigentlich als Luxus betrachtet werden.

Wenn ein Archiv Quellen veröffentlichen könne, dann stelle sich die Frage nach der Auswahl. Vor der Aufgabe, wegen der Beschränktheit der Mittel aus einer grossen Masse von Quellen einige wenige zur Publikation herauszugreifen, müsse man eigentlich kapitulieren. Die Intensität der Benutzung einer Archivaliengruppe als Auswahlkriterium heranzuziehen, vermochte die Mehrheit der Diskussionsteilnehmer nicht zu überzeugen. Der Anregung, aktuelle Strömungen der Geschichtsforschung zu berücksichtigen, wurde entgegengehalten, wenn eine Edition endlich fertig sei, habe sich der Schwerpunkt der Forschungsinteressen schon lange wieder verlagert. Am meisten Zustimmung fand die Publikation thematischer Quellenzusammenstellungen aus verschiedenen Fonds und die Publikation von Kuriosa, die der Archivar mit seinem direkten Zugang zu den Materialien am besten bewerkstelligen könne.

Von einem Archiv allein getragene Quellenpublikationen seien auch in der Vergangenheit immer die Ausnahme gewesen. Wenn eine archivfremde Institution (Forschungsinstitut, historische Vereinigung usw.) Quellen aus einem bestimmten Archiv ediere, dann sei das Archiv immer auch mehr oder weniger stark an der Arbeit mitbeteiligt. Hier lägen gangbare Wege für den Archivar: andere Institutionen zur Quellenpublikation anzuregen und eine Zusammenarbeit anzubieten, die bis zur Symbiose gehen könne.

(Zusammenfassung: Jürg Etzensperger)

Une revue: «Etudes et Sources»

Gérald Arlettaz

Pour des raisons d'ordre historique et culturel, la recherche scientifique des Archives fédérales s'est d'abord concentrée sur l'étude des collections d'helvetica émanant d'archives étrangères ainsi que sur l'établissement d'instruments de travail portant sur la période 1798 à 1848. Cette situation s'est modifiée au cours de la décennie 1970 qui a vu paraître la revue Etudes et Sources, la série Inventaires et la collection de Documents diplomatiques suisses (1848–1945). Les buts d'Etudes et Sources consistent à promouvoir l'institution, ses archives et la production scientifique de son personnel. Outre quelques communications à caractère archivistique, la revue comprend essentiellement des études portant sur l'histoire politique, institutionnelle, économique et sociale de la Confédération. Les auteurs d'Etudes et Sources recourent à diverses méthodes allant de la présentation analytique de fonds d'archives ou de thèmes de recherche à l'élaboration d'études sur des questions bien délimitées ou plus vastes. Enfin, la revue entend contribuer à une diversification de la recherche en histoire contemporaine.

Aus Gründen, die mit seiner Geschichte zusammenhängen, legte das Bundesarchiv ursprünglich das Schwergewicht seiner wissenschaftlichen Forschung auf die Sammlung von Kopien schweizergeschichtlicher Dokumente aus ausländischen Archiven und Bibliotheken und auf die Schaffung von Arbeitsinstrumenten zu seinen Beständen aus der Epoche von 1798 bis 1848. Dies änderte sich im Laufe der 70er Jahre dieses Jahrhunderts, als die Zeitschrift *Studien und Quellen*, die Reihe *Inventare* und die *Diplomatischen Dokumente der Schweiz (1848–1945)* zu erscheinen begannen. Die Hefte der *Studien und Quellen* haben zum Zweck, das Archiv als Institution, seine Bestände und das wissenschaftliche Wirken seiner Mitarbeiter einer breiteren Öffentlichkeit bekannt zu machen. Neben gelegentlichen Aufsätzen archivtechnischen Inhalts enthält die Zeitschrift hauptsächlich Abhandlungen über die politische, die institutionelle, die wirtschaftliche und die soziale Geschichte der Eidgenossenschaft. Die Beiträge der Verfasser, die sich verschiedener Methoden bedienen, reichen von kommentierenden Bestandesanalysen oder Forschungsberichten bis zur Spezialuntersuchung einzelner Fragen oder Fragenkomplexe. So versteht sich die Zeitschrift als Versuch, die zeitgeschichtliche Forschung thematisch und methodisch zu bereichern.

Per motivi d'ordine storico e culturale, la ricerca scientifica dell'Archivio federale si è inizialmente concentrata sullo studio delle collezioni di documenti riguardanti la storia svizzera conservati in biblioteche e archivi esteri e sull'elaborazione di strumenti di lavoro per la consultazione dei fondi del periodo 1798/1848. Questo stato di cose si è modificato nel corso dell'ultimo decennio con l'apparizione della rivista Studi e fonti, la serie Inventari e la collezione Documenti diplomatici svizzeri (1848–1945). I quaderni Studi e fonti hanno lo scopo di promuovere l'attività istituzionale dell'Archivio, di meglio far conoscere i fondi conservati e il lavoro scientifico svolto dal personale. La rivista pubblica notizie di carattere archivistico e, soprattutto, studi inerenti alla storia politica, istituzionale, economica e sociale della Confederazione. Gli autori dei contributi impiegano metodi diversi che vanno dalla presentazione analitica dei fondi o di temi di ricerca all'elaborazione di studi su argomenti circoscritti o più vasti. In questo modo, la rivista dell'Archivio federale intende contribuire ad arricchire la ricerca storica tanto sotto il profilo tematico quanto sotto quello metodologico.

En adoptant l'analyse historiographique de Michel de Certeau, la recherche historique de l'archiviste peut se définir comme une «opération» qui «se réfère à la combinaison d'un lieu social, de pratiques 'scientifiques' et d'une écriture».¹

Schématiquement, l'archiviste qui travaille dans un dépôt d'archives publiques et qui produit de l'histoire est à la jonction entre trois systèmes de références, définis:

- par l'institution elle-même, c'est-à-dire les Archives,
- par la collectivité qui a produit les archives, à savoir l'Etat ou la commune,
- par le milieu des historiens professionnels ou amateurs: l'Université, les sociétés 'savantes'.

De ce fait, la production historique de l'archiviste s'inscrit dans l'accomplissement de fonctions diverses qui ont, chacune d'entre elles, une relation particulière avec la société civile et avec la société politique. Comment l'archiviste-fonctionnaire-historien assume-t-il ces fonctions dans le cadre d'une institution telle que les Archives fédérales? En d'autres termes, que signifie faire de l'histoire aux Archives fédérales?

1. Aperçu historique

Créée en 1798 comme Archives nationales, puis en 1848 comme Archives fédérales, cette institution est par définition le dépôt des actes de valeur permanente d'un Etat central et, par conséquent, un de ses lieux de mémoire. Pourtant, contrairement à ce que l'on pourrait attendre, la recherche des archivistes n'a pas essentiellement porté sur les documents de l'Etat fédéral. Jusqu'aux années 1970, la production 'scientifique' des Archives fédérales révèle deux tendances majeures²:

- un intérêt prononcé pour l'étude de copies issues d'archives étrangères, réunies depuis 1875, à la suite d'une décision du Conseil fédéral. Ces collections de copies portent quasi exclusivement sur des périodes antérieures à 1798 et n'ont de ce fait aucun rapport avec l'histoire de l'Etat fédéral;
- la volonté d'établir des instruments de travail se référant à la production des autorités centrales de 1798 à 1848. Parmi ces instruments, l'*Amtliche Sammlung aus der Zeit der Helvetischen Republik (1798–1803)*³, autour duquel se concentre une part importante de la recherche pendant près d'un siècle.

Dans un Etat fondé en 1848, où le délai de consultation des documents n'est fixé qu'en 1944 – d'abord à 50 ans, puis à 35 ans en 1974 –, le champ d'investigation est forcément limité. Une explication plus approfondie des choix culturels de l'institution nécessiterait une étude historiographique tenant compte de l'évo-

lution de l'Etat et de la société, dont les systèmes de références tendent parfois à se concurrencer.

De ce fait, la recherche aux Archives fédérales, en tant que produit du dépôt central des actes de l'Etat fédéral, n'apparaît que très récemment. Les séries de publications abordées dans le cadre de cet article ne débutent qu'entre 1975 et 1979, à savoir: en 1975, la revue *Etudes et Sources*; en 1977, la série *Inventaires*; en 1979, la collection des *Documents diplomatiques suisses (1848–1945)*.

Ce changement intervenu au cours des années 70 trouve ses origines dans l'apparition d'un nouveau mode de versement et de gestion des documents aux Archives fédérales, dans le développement des recherches en histoire contemporaine et dans la démocratisation partielle des études à l'Université. Les Archives fédérales vont dès lors considérer qu'«elles se doivent de manifester une présence scientifique et culturelle active et d'adapter cette présence au monde d'aujourd'hui».⁴

2. Etudes et Sources

Créée dans cette perspective, la revue *Etudes et Sources (ES)* se donne pour objectifs premiers «de faire mieux connaître la documentation conservée aux Archives fédérales et, dans la mesure du possible, de mettre en évidence la contribution qu'elle peut apporter à la recherche historique».⁵

Composée au sein même d'un Office dont le budget de publication est très modeste, la revue est tirée à quelque 600 exemplaires par une imprimerie privée. Elle est essentiellement conçue comme le produit d'un service public, servant en premier lieu aux échanges, à la promotion de l'institution, de ses fonds et de la production scientifique de son personnel.

2.1 Contenu et choix

Les 11 numéros parus jusqu'en 1986 comprennent 25 articles, rédigés par 30 auteurs, à savoir 19 personnes différentes. Il s'agit presque exclusivement de fonctionnaires des Archives fédérales et de collaborateurs travaillant à l'édition des *Documents diplomatiques suisses*. Sur 25 articles, 3 sont de nature archivistique et 22 ont un caractère historique, desquels trois tendances de recherche se dégagent nettement:

¹ CERTEAU, Michel de. *L'écriture de l'histoire*. Paris: Gallimard 1975, p. 64.

² Voir Walter MEYRAT. *Das schweizerische Bundesarchiv von 1798 bis zur Gegenwart*. Bern, 1972.

³ Berne, Fribourg, 1886–1966, 16 vol.

⁴ *Les Archives fédérales*. Berne, 1985, p. 19.

⁵ *Etudes et Sources*, 1, 1975, p. 6.

- 9 articles portent sur l'histoire politique et diplomatique récente, postérieure à la Première Guerre mondiale (*ES*, nos 4, 6, 7, 9, 10, 11)
- 6 articles de nature thématique s'inscrivent dans un temps relativement long, de l'ordre d'un demi-siècle à un siècle (*ES*, nos 1, 3, 5, 8, 11)
- 5 articles traitent de la période 1798 à 1848 et rejoignent de ce fait une tendance historique des Archives fédérales (*ES*, nos 1, 2, 7, 9).

Ces trois tendances illustrent la situation des Archives fédérales par rapport à l'historiographie contemporaine. Conformément à l'identité de l'institution, l'histoire présentée par *Etudes et Sources* se veut d'abord nationale, au sens du choix d'un espace qui dans tous les articles est celui de la Suisse d'après 1798. Cet espace n'est cependant pas clos; il est souvent inséré dans une situation historique de dimension internationale. La nation mise en œuvre est perçue à différents niveaux:

- l'Etat, les institutions, le pouvoir politique et militaire (cf. les études sur le Landamann fédéral, la Diète fédérale, le Conseil fédéral, le général Guisan, la diplomatie, les finances fédérales; voir pratiquement tous les numéros de la revue);
- les élites économiques, politiques et culturelles exerçant une influence sur l'évolution de l'Etat et de la société (cf. études des doctrines et des idéologies; *ES*, nos 7, 9, 10, 11)
- la société elle-même, analysée dans des mouvements perçus par l'Etat (*ES*, nos 1, 5, 7, 11).

Les acteurs de la revue se déplacent ainsi entre deux pôles: l'Etat et la société. L'attraction de l'Etat est indiscutablement plus forte, ce qui résulte partiellement de la nature des sources conservées aux Archives fédérales ainsi que des tendances de l'historiographie contemporaine.

2.2 Méthodes et techniques de production

Si l'écriture de l'histoire est l'expression d'un «lieu social», elle fait aussi appel à des pratiques.⁶ A cet égard, *Etudes et Sources* utilise des techniques de production assez diversifiées, mises en œuvre par des personnes mettant parfois en évidence leur pratique d'archiviste et parfois leur pratique d'historien. J'en distinguerai schématiquement cinq:

- la première évoque des projets ou des résultats dérivant d'autres recherches. Elle se présente sous la forme d'un rapport ou d'une réflexion (*ES*, no 2: «Documents diplomatiques»; no 9: «Suisse des années 1930»);
- la deuxième consiste à faire parler «les immenses secteurs dormants de la documentation»⁷ en respectant les structures des fonds d'archives (*ES*, nos 1 et 2: «Médiation»; no 6: «Minger»; no 8: «Zones franches»);

- la troisième se réfère également à une mise en valeur de la documentation, mais elle procède de façon thématique et tend à combiner une étude de caractère général à une présentation des sources sous une forme s'apparentant à celle d'un guide (*ES*, no 3: «Finances fédérales»);
- la quatrième présente un champ de recherche bien délimité, reconstruisant un moment de l'histoire à l'aide d'un corpus de textes de provenances diverses (*ES*, nos 4 et 10: «Guisan»; no 4: «Pilet-Golaz»; no 7: «Relations avec l'Union soviétique»);
- la cinquième technique procède de façon analogue à la quatrième, à la différence qu'elle choisit des champs de recherche plus vastes, se veut plus panoramique ou plus synthétique et, de ce fait, moins exhaustive (*ES*, nos 1 et 5: «Emigration»; no 11: «Guerre froide»; no 11: «Démographie et identité nationale»).

2.3 Politique et conception de la recherche

La variété des techniques mises en œuvre par *Etudes et Sources* cherche à promouvoir une politique de recherche, proposant de nouveaux thèmes, de nouvelles sources et, parfois, une nouvelle façon de les aborder. Pourtant, s'il est difficile de mesurer l'impact de cette politique, il faut constater qu'elle n'a que partiellement les moyens de ses ambitions. Parmi les causes de cette situation, on peut mentionner le manque de collaborateurs dans l'ensemble de l'institution, ce qui limite la publication d'instruments de travail à des inventaires de fonds et exclut la rédaction de guides thématiques ou de guides servant à l'histoire régionale. Pourtant, si une génération a rendu les Archives à l'Etat fédéral, une autre, aidée par l'informatique, la rendra peut-être à la société, grâce à l'élaboration d'instruments de travail redistribuant l'espace d'une façon nouvelle.

Mais à quelle société les Archives fédérales peuvent-elles s'adresser? Si les thèmes et les méthodes des auteurs d'*Etudes et Sources* sont diversifiés, il est une question où les archivistes se rencontrent. C'est celle de leur conviction dans la nécessité d'écrire une histoire qui fasse le moins possible de concessions à des pratiques refusant l'opération historique au nom de 'valeurs' entretenues par la mémoire collective ou par les mythes. La polémique suscitée par l'article d'Oscar Gauye sur le discours du général Guisan au Rütli (*ES*, no 10) a montré que l'histoire écrite par les archivistes d'Etat peut poser problème à ceux qui se réfèrent au culte du souvenir.

⁶ Cf. Michel de CERTEAU: *op. cit.*, pp. 79–101.

⁷ FURET, François. «L'histoire quantitative et la construction du fait historique» *Annales E.S.C.*, 26, 1971, p. 68.

S'il est vrai que l'historien peut succomber à l'illusion de reconstituer une réalité objective, la mémoire collective n'est pas plus l'expression d'une vérité ontologique que le document. Elle est le résultat de processus culturels, plus ou moins conscients, très souvent entretenus par une élite qui y trouve un intérêt stratégique. Elle est en soi objet d'étude, mais ne peut être érigée en valeur de référence incontournable.

Au sujet des mythes, le professeur André Reszler rappelle que «le mythe est un des éléments fondateurs de l'identité des peuples».⁸ Certes. Toutefois, le mythe est également le résultat d'une stratégie de la société civile qui, à un moment de l'histoire, éprouve le besoin de propager, de célébrer ou de réinterpréter le culte d'une figure ou d'un événement symbolique. De ce fait, l'historien ne peut se contenter de constater le caractère fondateur du mythe; il lui faut aborder les manifestations de l'identité du peuple, de la société, du groupe qui exprime ses croyances et ses convictions. Or, cette identité n'est pas immuable.⁹

Cette approche correspond au besoin d'une histoire n'acceptant la tradition que sous bénéfice d'inventaire. Dans cette perspective, la poursuite, l'intensification du dialogue entre archivistique et histoire est non seulement souhaitable, elle est indispensable, faute de risquer une dérive et une incompréhension entre deux fonctions culturelles pourtant si proches l'une de l'autre. Sur l'esprit corporatif propre à toute profession, il est à souhaiter que l'emporte l'esprit de dialogue nécessaire à toute culture.

Discussion

Seuls quelques dépôts d'archives suisses ont leurs propres séries de publications. On trouve des exemples s'apparentant à Etudes et Sources pour les Archives cantonales et communales des Grisons, du Valais, de Bâle-Ville, de Lucerne, de Neuchâtel, de Saint-Gall, de Soleure et de Zurich. Ceux-ci se distinguent par leur démarche, leur contenu et leur présentation. Etudes et Sources est un cas particulier, car il se fonde essentiellement sur des documents conservés aux Archives fédérales. La plupart des séries sont apparues après 1960 et concernent avant tout les Archives de la Suisse allemande. Des phénomènes de mentalité et des circonstances particulières expliquent leur naissance. Leur absence dans la plupart des dépôts d'archives peut être attribuée à diverses raisons: présence suffisante de revues et de collections scientifiques; rôle des archivistes dans les comités de sociétés historiques; limitations et compressions budgétaires; gestion de publications régulières jugée trop contraignante; réticences et incompréhension de l'Administration. Quelle que soit la situation de chaque dépôt

d'archives, il est souhaité que l'archiviste publie et fasse œuvre d'historien, en recourant de préférence aux fonds dont il a la responsabilité. Par ses articles, il assure la promotion de l'institution qu'il représente, la fait connaître et reconnaître. Selon les cas, il oriente même certaines recherches. Le temps réservé à cette activité de l'archiviste est rarement fixé dans les règlements. La volonté et le dynamisme des archivistes devraient dépasser les réalités budgétaires et réglementaires.

(Résumé: Gilbert Coutaz)

Die Sicht des Forschers

Georg Kreis

Für den Geschichtsforscher ist das Archiv nur einer von mehreren Fundorten. In dem Masse, wie sich das Forschungsspektrum ausgeweitet hat, haben auch die Materialien der Analyse eine Ausweitung erfahren. Von Seiten der Forschung wäre es zu begrüßen, wenn die Archive mit ihrer Sammlung – und dann mit ihrer Publikations-tätigkeit dieser Ausweitung Rechnung tragen würden. Insbesondere sollten vermehrt Unternehmensarchive und Familienpapiere als wertvolle Ergänzungen zu den Amtspapieren akquiriert werden können. Veröffentlichungen von Verzeichnissen externer Bestände sind geeignet, diese vor der Zerstörung zu bewahren. Quellenpublikationen sind durch die Archive zu fördern, doch müssten solche Publikationen eher thematisch gestaltet und mit externen Dokumenten angereichert werden.

Pour l'historien, les archives ne constituent qu'un lieu de recherche parmi d'autres. Dans la mesure où la recherche a vu son champ s'élargir, les matériaux de l'analyse se sont également multipliés. Il serait souhaitable que les archives tiennent compte de cette évolution, au niveau tout d'abord, de la constitution des collections, puis de l'édition de documents. L'acquisition de fonds d'archives d'entreprises et de familles constituerait un complément précieux aux fonds officiels. La publication d'inventaires de fonds externes serait un moyen efficace de les préserver. L'édition de sources devrait être soutenue par les archives: elle serait faite selon des critères thématiques et enrichie par des documents externes.

Per lo storico, l'archivio rappresenta soltanto uno dei momenti del suo lavoro di ricerca. Con l'allargamento dei campi di ricerca, anche i materiali d'analisi si sono moltiplicati. Sarebbe auspicabile che gli archivi tengano conto di questa evoluzione, arricchendo le collezioni conservate e intensificando la pubblicazione di documenti. In questo senso, sarebbe utile poter acquisire archivi aziendali e privati che completerebbero egregiamente i fondi ufficiali. La pubblicazione di fondi esterni sarebbe un ottimo strumento per salvare dalla distruzione questi documenti. Gli archivi dovrebbero pure sostenere la pubblicazione di fonti, presentate secondo criteri tematici e contenenti documenti di provenienza esterna.

⁸ RESZLER, André. *Mythes et identité de la Suisse*. Genève, 1986, p. 47.

⁹ Sur cette problématique voir Lucette VALENSI: «Les sociétés plurielles. Présentation» *Annales E.S.C.*, 41, 1986, no 4. Voir également Gérald ARLETTAZ: «Démographie et identité nationale» *ES*, 11, 1985 ainsi que «Les Suisses de l'étranger et l'identité nationale» *ES*, 12, 1986.